

Chers Oblats et Oblates,  
Joyeuse et sainte fête de la Nativité du Seigneur,  
Bonne et féconde Année de grâce, pour vous, votre famille et tous vos proches !

Fr. Bernard Meynial  
**JANVIER 2022.**

## **ORDO de l'Abbaye de RANDOL.**

1. Octave de la Nativité du Seigneur. **SOLENNITÉ DE LA S<sup>TE</sup> V. MARIE MÈRE DE DIEU (Circumcision du Seigneur).** (*Premier Samedi du mois.*) Solennité de 2<sup>e</sup> Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Ste Vierge (*Ps.109, 112, 121, 126*).
2. **II<sup>ème</sup> Dimanche après Noël.** À toutes les Heures : Ant. et Psaumes des Dimanches dans l'année ; à partir du Capitule, comme au Dimanche dans l'Octave de Noël. – Messe *Dum medium* (*voir à la Vigile de l'Épiphanie*).
3. **Saint Nom de Jésus.** Mémoire majeure. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Ste Geneviève, Vierge** : ant. propre.
4. **St Odilon Abbé de Cluny.** Mémoire majeure (*voir au 2 ou au 19 Janvier*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife (Hymnes et Ant. de Benedictus et de Magnificat propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
5. De la Férie. À toutes les Heures, Antiennes et Psaumes des Féries dans l'année ; à partir du Capitule, tout comme au 1er Janvier. – Messe *Puer*, comme au 1er Janvier. – Premières Vêpres de l'ÉPIPHANIE.
6. **ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR.** Solennité de 1<sup>er</sup> Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.  
\* *Au Temps de l'Épiphanie, c'est-à-d. du 7 au 12 Janvier, l'Office de la Férie est réglé de la manière suivante : à toutes les Heures, Antiennes et Psaumes des Féries dans l'année ; à partir du Capitule, comme au jour de l'Épiphanie ; au Benedictus et au Magnificat, il y a une Ant. propre pour chaque jour. Oraison de l'Épiphanie avant le 1<sup>er</sup> Dim. après l'Épiphanie ; ensuite, Oraison de ce Dimanche. \**
7. De la Férie. (*Premier Vendredi du mois.*) À Laudes, Ant. du Bened. *Ab Oriente* ; commémoration de **St Raymond de Penyafort, Prêtre** (*voir au 23 Janvier*) : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de saint Raymond *Os justi*. – Ant. du Magn. *Videntes stellam*.
8. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office et Messe de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi : Ant. et Psaumes des samedis dans l'année ; Capitule du Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie ; Répons bref, Hymne et Verset de l'Épiphanie ; Ant. du Magn. *Remansit* du Samedi dans l'Octave de l'Épiphanie.
9. **I<sup>er</sup> Dimanche après l'Épiphanie.** À toutes les Heures, Ant. et Psaumes du Dimanche ; à partir du Capitule, tout comme au Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. Au Bened., Ant. *Remansit*. – Messe *In excelso throno*. – Au Magn., Ant. *Fili*.
10. De la Férie. Ant. du Bened. *Vidimus stellam* ; commémoration de **St Paul premier ermite, Confesseur** (*voir au 15 Janvier*) : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Paul. – Ant. du Magn. *Interrogabat*.
11. De la Férie. – Office comme indiqué ci-dessus. Ant. du Bened. *Omnes nationes* ; Ant. du Magn. *Omnes de Saba*. – Messe du Dimanche précédent.
12. De la Férie. Tout comme hier. Ant. du Bened. *Venient ad te* ; Ant. du Magn. *Admoniti*.



ORDO DE L'ABBAYE DE RANDOL : MOIS DE JANVIER.

13. **Baptême du Seigneur.** Fête de 3<sup>ème</sup> Ordre. Tout comme autrefois au jour Octave de l'Épiphanie (c.-à-d. tout comme au jour de l'Épiphanie, sauf l'Oraison *Deus, cujus Unigenitus*, et l'Évangile qui sont propres).
14. **St Rémi, Évêque.** Mémoire majeure (*voir au 1<sup>er</sup> Octobre*) : à Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (sauf l'Ant. de Bened., l'hymne de Vêpres et l'Ant. de Magn., qui sont propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
15. **St Maur, Abbé.** Fête de 3<sup>ème</sup> Ordre. Tout l'Office est propre. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Vêpres du samedi, Ant. de Magn. *Suscepit*.
16. **II<sup>ème</sup> Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Ant. de Bened., de Magn. et Oraisons propres).
17. **St Antoine, Abbé.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
18. De la Férie. (Tout comme au Psautier ; Oraison du Dim. précédent). – Messe de Requiem pour les défunts.
19. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Marius, Marthe, Audifax et Abachus, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe des Saints Martyrs.
20. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe des Saints Martyrs.
21. **Ste Agnès, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Toutes les antiennes sont propres ; les autres textes du Commun d'une Vierge Martyre. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, psaumes propres (109, 111, 112, 126).
22. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi ; Antienne du Magnificat *Suscepit*.
23. **III<sup>ème</sup> Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Ant. de Bened., de Magn. et Oraison propres).
24. **St François de Sales, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 29 de ce mois*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Ant. *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
25. **Conversion de St Paul, Apôtre.** Fête de 3<sup>ème</sup> Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Apôtres (*Ps.109, 112, 115, 138*).
26. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Robert, Albéric et Étienne, Abbés de Cîteaux** : Ant. des Confesseurs non Pontifes *Fulgebunt (au 31 Janvier)*. – Messe *Confiteantur* du Commun de Plusieurs Confesseurs non Pontifes.
27. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Timothée et Tite, Évêques** : Ant. des Confesseurs Pontifes *Beati servi illi*. – Messe *Sacerdotes Sion* du Commun de Plusieurs Confesseurs Pontifes.
28. **St Thomas d'Aquin, Prêtre et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 7 Mars*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Ant. *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
29. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi ; Antienne du Magnificat *Suscepit*.
30. **IV<sup>ème</sup> Dimanche après l'Épiphanie.** (Tout comme au Psautier ; Ant. de Bened., de Magn. et Oraison propres).
31. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Jean Bosco, Prêtre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Jean Bosco.